Motion du 18 janvier 2006 de Mmes Anne Moratti Jung, Ariane Arlotti, Nicole Bobillier, Monique Cahannes, Marguerite Contat Hickel, Hélène Ecuyer, Vera Figurek, Catherine Gaillard-Iungmann, Béatrice Graf Lateo, Nelly Hartlieb, Frédérique Perler-Isaaz, Annina Pfund, Alexandra Rys, Odette Saez, Marie-France Spielmann, Martine Sumi-Viret, Gisèle Thiévent et Nicole Valiquer Grecuccio: «Quel pourcentage de femmes cadres dans la fonction publique municipale aujourd'hui?»

(renvoyée à la commission Agenda 21 par le
Conseil municipal lors de la séance du 5 avril 2006)

PROJET DE MOTION

Considérant:

– qu'au 20 octobre 2004 le pourcentage de femmes cadres dans la fonction publique municipale était de 27%;

– que la Ville de Genève peut, par le biais d'une politique de recrutement favorable à l'engagement de femmes cadres, donner un signe clair en faveur de l'égalité entre hommes et femmes;

– que les difficultés rencontrées par le Conseil administratif pour recruter des femmes cadres sont essentiellement dues au manque d'insertion des femmes dans les réseaux de recrutement et non au nombre de femmes compétentes sur le marché;

– qu'il existe des réseaux de recrutement plus favorables aux candidatures féminines que ceux usuellement utilisés,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

– lui fournir le pourcentage actuel de femmes cadres dans la fonction publique municipale;

– lui expliquer les moyens mis en place pour tendre à la parité dans les postes de cadres dans la fonction publique municipale;

– inscrire la parité aux postes à responsabilités dans les objectifs des ressources humaines de la fonction publique municipale.